

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 13 septembre 2021 à 19h00, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
M. Éric Friolet, conseiller district #1
M. Yves Rossignol, conseiller district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Madame Carolle Perron, directrice générale par intérim

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6955-2021

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant en ajoutant les points suivants:

9. Affaires nouvelles

9.1 Achat d'une gratte pour camion Western

9.2 Poste d'agent(e) adjoint(e), culture, tourisme et vie communautaire - Embauche temporaire

1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.2 Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021

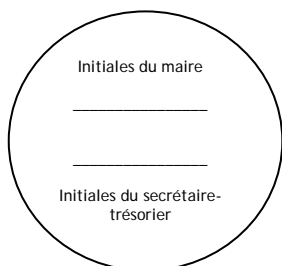
2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021

2.4 Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021

3. Résolutions

3.1 Adoption du règlement 539-2021 augmentant le fonds de roulement de la Municipalité

3.2 Travaux de réfection de chaussée des rues Labarre et Turgeon - Mandat pour la conception des plans et devis



- 3.3 Échange de propriétés avec le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean - Partage des coûts
- 3.4 Corporation du parc régional de Lac Kénogami - Demande de subvention 2022 pour les activités d'entretien du sentier pédestre et de balisage du Lac Kénogami
- 3.5 Office d'habitation du secteur Sud- Lac-Saint-Jean-Est - Révision budgétaire 2021
- 3.6 Autorisation et désignation des signataires pour les transactions bancaires sur les comptes de la caisse Desjardins des Cinq Cantons
- 3.7 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire
- 3.8 Réparations rétrocaveuse - Usinage du chargeur avant
- 3.9 Démission au poste de journalier à l'entretien des bâtiments
- 3.10 Dépôt de la 50ième liste des nouveaux arrivants

- 4. **Correspondance**
 - 4.1 Comité de Sécurité publique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est - Dépôt du rapport annuel d'activités
 - 4.2 Motion de félicitations - Monsieur Gabriel Boulianne

- 5. **Loisirs et culture**
 - 5.1 Reprise des locations de salle et de la programmation de loisirs

- 6. **Urbanisme**
 - 6.1 Camping municipal - Location d'espace d'entreposage des véhicules récréatifs
 - 6.2 Échange de terrain - Demande de l'entreprise Gravier Donckin Simard et fils
 - 6.3 Vente de terrain par la Municipalité - Lot 4 683 973 du cadastre du Québec
 - 6.4 Octroi d'un mandat pour travaux d'arpentage concernant la réalisation de la volumétrie de sablière-gravière
 - 6.5 Toponymie - Proposition d'un nom de lac

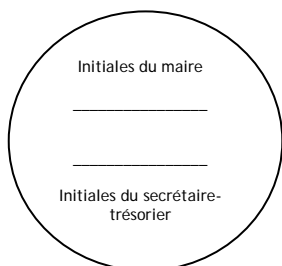
- 7. **Dons - Subventions - Invitations**

- 8. **Rapport des comités**

- 9. **Affaires nouvelles**

- 10. **Liste des comptes**
 - 10.1 Liste des comptes de la municipalité d'Hébertville
 - 10.2 Liste des comptes du Mont Lac-Vert

- 11. **Période de questions**



12. Levée de l'assemblée

2.2 EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

6956-2021

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

6957-2021

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

2.4 RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

Aucun commentaire soulevé.

3. RÉOLUTIONS

3.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 539-2021 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

6958-2021

Considérant que la municipalité d'Hébertville désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec;

Considérant que la Municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal correspondant à 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 500 000 \$;

Considérant que la Municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 100 000 \$;

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par Madame Éliane Champigny lors de la séance du Conseil du 9 août 2021;

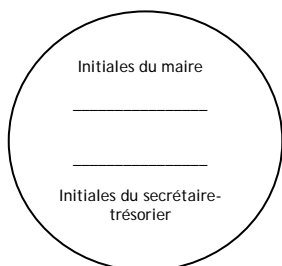
Considérant que le projet de règlement a été présenté à la séance du 9 août 2021;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le projet règlement 539-2021 modifiant le règlement 519-2019 et décrétant l'affectation de 100 000 \$ d'une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté du fonds général pour hausser le fonds de roulement à 600 000 \$ soit et est adopté, et il est ordonné et statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le règlement 519-2019 est, par le fait même, abrogé.



ARTICLE 2

Le fonds de roulement de 500 000 \$ est augmenté de 100 000 \$ dans le but de mettre à la disposition de la Municipalité les deniers dont elle pourrait avoir besoin pour toutes les fins de sa compétence.

ARTICLE 3

Le Conseil autorise, pour les fins du présent règlement, à approprier à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité, un montant de 100 000 \$ au fonds de roulement.

ARTICLE 4

Par l'adoption du présent règlement, le fonds de roulement de la municipalité d'Hébertville est donc de 600 000 \$.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

3.2 TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE DES RUES LABARRE ET TURGEON - MANDAT POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS

6959-2021

Considérant la recommandation du comité des travaux publics concernant la priorisation des travaux de pavage sur le territoire de la Municipalité;

Considérant l'estimé préparé par le service technique de la MRC Lac-Saint-Jean-Est;

Considérant la Politique de gestion contractuelle de la municipalité d'Hébertville;

Considérant l'offre de services déposée par la firme Mageco LMG pour la conception des plans et devis ainsi que pour la surveillance de chantier;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la firme Mageco LMG pour la conception des plans et devis ainsi que pour la surveillance de chantier relativement aux travaux de voirie des rues Labarre et Turgeon au montant de 19 626,23 \$.

Les coûts de ce mandat seront défrayés à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité d'Hébertville.

3.3 ÉCHANGE DE PROPRIÉTÉS AVEC LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN - PARTAGE DES COÛTS

6960-2021

Considérant la transaction immobilière par laquelle la municipalité d'Hébertville a cédé à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean le lot 4 685 581 avec bâtiment sis au 238 rue Hébert;

Considérant la transaction immobilière par laquelle la municipalité d'Hébertville reçoit le lot 6 299 658 avec bâtiment sis au 228 rue Maltais;

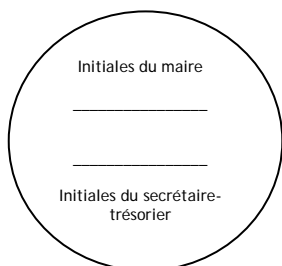
Considérant que l'entente prévoyait le partage des coûts reliés à l'échange;

Considérant la facture C1-000014 afférente à ces coûts;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de la facture C1-000014 du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean au montant de 13 589,48 \$ plus taxes.

Les coûts seront défrayés à même le surplus accumulé non affecté de la



municipalité d'Hébertville.

3.4 CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DE LAC KÉNOGAMI - DEMANDE DE SUBVENTION 2022 POUR LES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN DU SENTIER PÉDESTRE ET DE BALISAGE DU LAC KÉNOGAMI

6961-2021

Considérant que le Parc régional du lac Kénogami représente un potentiel de développement touristique important pour la région et plus particulièrement pour la municipalité d'Hébertville;

Considérant que la Corporation du Parc régional du lac Kénogami constitue un élément organisationnel œuvrant à la mise en valeur de ce parc régional;

Considérant que la Corporation a un budget pour l'année 2022 de 115 193,70 \$ afin de réaliser divers travaux d'entretien tels que : l'entretien et le développement des sentiers pédestres, la gestion du système de balisage, la sécurité dans les sentiers pédestres;

Considérant que l'appui financier demandé par l'organisme est de 6 839,62 \$;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la demande d'aide financière de la Corporation du Parc régional du lac Kénogami et de lui allouer la somme de 6 839,62 \$ pour l'année 2022.

3.5 OFFICE D'HABITATION DU SECTEUR SUD- LAC-SAINT-JEAN-EST - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2021

6962-2021

Considérant la fusion des OMH de St-Gédéon, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, d'Hébertville, d'Hébertville-Station et de Desbiens;

Considérant que la nouvelle entité s'appelle Office d'Habitation secteur Sud-Lac St-Jean-Est;

Considérant les obligations de la Municipalité en matière de logement social;

Considérant que par ses engagements, la municipalité est responsable de 10 % du déficit de ses unités de l'Office d'habitation secteur sud Lac St-Jean-Est;

Considérant la révision budgétaire de l'Office d'Habitation secteur Sud- Lac St-Jean-Est datée du 5 juillet 2021;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt du budget révisé 2021 de l'Office d'habitation secteur Sud Lac St-Jean-Est dont 142 289 \$ est attribuable aux unités d'Hébertville et d'assumer sa part de 10 % du déficit de l'organisme attribuable aux unités d'Hébertville soit un montant de 14 229 \$.

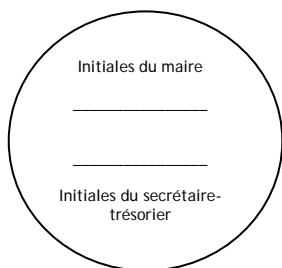
3.6 AUTORISATION ET DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LES TRANSACTIONS BANCAIRES SUR LES COMPTES DE LA CAISSE DESJARDINS DES CINQ CANTONS

6963-2021

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Maire ou le maire suppléant désigné ainsi que la direction générale par intérim, Mme Carolle Perron, soient représentants de la municipalité d'Hébertville de tous les comptes détenus à la Caisse Desjardins des Cinq Cantons. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et pourront signer tous les effets bancaires.

Les pouvoirs délégués au directeur général et secrétaire-trésorier en vertu de cette autorisation sont, en son absence, dévolus à la direction générale adjointe, Mme Kathy Fortin.



6964-2021

3.7 RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

6965-2021

3.8 RÉPARATIONS RÉTROCAVEUSE - USINAGE DU CHARGEUR AVANT

Considérant que le comité des travaux publics réuni le 24 août 2021 recommande les travaux d'usinage du chargeur avant de la rétrocaveuse;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission d'Atelier d'usinage Métabetchouan pour des travaux d'usinage du chargeur avant de la rétrocaveuse au montant de 3 564,38 \$.

6966-2021

3.9 DÉMISSION AU POSTE DE JOURNALIER À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le Conseil municipal accuse réception de la démission de Monsieur Rodrigue Gauthier à titre journalier à l'entretien des bâtiments;

Considérant qu'il y a lieu d'aller en affichage interne et externe pour combler ce poste;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la démission de Monsieur Rodrigue Gauthier à titre journalier à l'entretien des bâtiments en date du 10 septembre 2021.

D'autoriser la direction générale à procéder à l'affichage interne et externe du poste afin de combler l'emploi vacant.

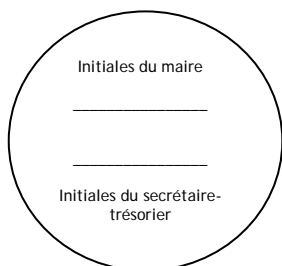
6967-2021

3.10 DÉPÔT DE LA 50IÈME LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la 50^{ième} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

- Claudine Duchesne, 122 chemin du Lac-Gamelin Est
- Amélie Simard et Vincent Gagnon, 598, rue Richard
- Sylvie Côté et Robin Fortin, 112, rue de la Montagne



- Mélanie Duchesne et Éric Lambert, 210, rue Potvin Sud
- Alexandra Bouchard et Xavier Tremblay, 404, rue Racine
- Maude Bergeron et Samuel Fortin, 584, rue Morin

4. CORRESPONDANCE

4.1 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST - DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Le comité de sécurité publique de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dépose le rapport annuel d'activités du 1er avril au 31 mars 2021.

6968-2021

4.2 MOTION DE FÉLICITATIONS - MONSIEUR GABRIEL BOULIANNE

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que par cette motion, les membres du Conseil désirent mettre en lumière l'excellence du travail de M. Gabriel Boulianne qui se manifeste par la qualité et la pertinence des services offerts au camping municipal d'Hébertville.

L'implication de M. Boulianne au camping comme préposé à l'accueil a été remarquable. Bravo et félicitations pour le beau travail.

5. LOISIRS ET CULTURE

5.1 REPRISE DES LOCATIONS DE SALLE ET DE LA PROGRAMMATION DE LOISIRS

6969-2021

Considérant que les mesures sanitaires en vigueur permettent la tenue d'activités de loisirs et la tenue de rassemblements privés dans les lieux publics;

Considérant la réalisation d'un tableau synthèse des mesures sanitaires obligatoires issues de la Santé publique du 7 septembre 2021;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la reprise des locations de salles et la tenue d'une programmation de loisirs en présence en tenant compte du tableau synthèse des mesures applicables au niveau des loisirs pour 2021-2022.

6. URBANISME

6.1 CAMPING MUNICIPAL - LOCATION D'ESPACE D'ENTREPOSAGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS

6970-2021

Considérant que des propriétés à Hébertville entreposaient plus d'un véhicule de camping;

Considérant que des avis ont été envoyés aux propriétaires en 2015-2016 afin de les informer que cette pratique contrevenait à la réglementation municipale;

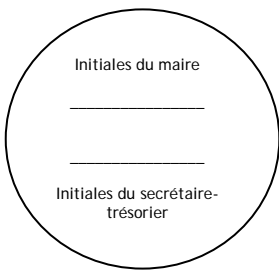
Considérant que certains citoyens de la Municipalité devront trouver un nouvel emplacement pour entreposer leur véhicule récréatif;

Considérant que la Municipalité est propriétaire d'un camping et que celui-ci a 10 terrains journaliers de disponibles entre le 30 septembre et le 15 mai de chaque année;

Il est proposé par M. Éric Friolet, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'entreposage de véhicules de camping au camping municipal entre le 30 septembre et le 15 mai de chaque année aux conditions suivantes :

- Le propriétaire du véhicule de camping doit être un résident



- d'Hébertville en nous fournissant une copie de son permis de conduire;
- Le propriétaire doit fournir une preuve que le véhicule de camping est assuré ainsi qu'une copie de l'immatriculation de celui-ci;
 - Les bombonnes de propane ainsi que la batterie des véhicules doivent avoir été enlevées lors du remisage;
 - Les frais d'entreposage de 90,20 \$ taxes incluses soient payés.

6.2 ÉCHANGE DE TERRAIN - DEMANDE DE L'ENTREPRISE GRAVIER DONCKIN SIMARD ET FILS

6971-2021

Considérant que l'entreprise Gravier Donckin Simard et Fils souhaite acquérir une parcelle de terrain dont le numéro de lot est le 4 685 931 cadastre du Québec;

Considérant que cette parcelle de terrain d'une superficie de 916,6 mètres carré appartient à la Municipalité, tel qu'illustré au plan préparé par Samuel Guay, arpenteur-géomètre dont la minute 4771;

Considérant que ce terrain est le prolongement de la rue Hudon où le réseau de basse pression pour la station de pompage numéro 3 se dirige pour ensuite rejoindre la station de pompage numéro 2;

Considérant que le demandeur souhaite acquérir ce terrain afin d'installer un bâtiment accessoire pour y faire de l'entreposage;

Considérant que le demandeur souhaite échanger en contrepartie une parcelle de terrain d'une superficie de 304,7m², dont il est propriétaire et où une servitude est établie en faveur de la Municipalité pour une conduite d'égout;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter l'échange d'une parcelle de terrain, tel représenté sur le plan dont le numéro de dossier SG-2512 et la minute 4771 signé par Samuel Guay, Arpenteur-géomètre.

6.3 VENTE DE TERRAIN PAR LA MUNICIPALITÉ - LOT 4 683 973 DU CADASTRE DU QUÉBEC

6972-2021

Considérant que la municipalité d'Hébertville est propriétaire du terrain portant le # de lot 4 683 973 du cadastre du Québec;

Considérant que madame Rachel Noël est propriétaire du terrain voisin, dont le # de lot est le 4 683 971 du cadastre du Québec;

Considérant que madame Noël doit refaire son installation septique afin d'être aux normes;

Considérant que son terrain a une superficie inférieure au minimum exigé par le règlement de lotissement;

Considérant que le terrain appartenant à la Municipalité est en zone agricole et qu'il n'y a pas de potentiel d'aménagement;

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la vente d'une partie du terrain 4 683 973 du cadastre du Québec, à Mme Rachel Noël pour 0,20\$ du pied carré plus taxes. La superficie de terrain vendu doit correspondre à l'atteinte de la superficie minimale exigée au règlement de lotissement, soit 4 000 m².

Le Maire et la direction générale sont autorisés à signer à titre de représentants de la municipalité d'Hébertville, toute la documentation pertinente pour finaliser cette transaction de vente.

6.4 OCTROI D'UN MANDAT POUR TRAVAUX D'ARPENTAGE CONCERNANT LA RÉALISATION DE LA VOLUMÉTRIE DE SABLIERE-GRAVIÈRE



Considérant le règlement 392-2008 ayant pour objet la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Considérant la perception du droit payable par les exploitants sur le territoire de la Municipalité;

Considérant la vérification de l'exactitude de la déclaration desdits droits perçus;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer le contrat pour le relevé des calculs de volume de matériel prélevé dans les carrières et sablières de « 9304-1176 Québec Inc. (Truchon Excavation) », « Gravier Donkin Simard & fils inc. » et Sablière Léopold Simard à Girard Tremblay Gilbert Arpenteurs-géomètres pour un montant 16 500 \$ plus les taxes applicables.

Le coût sera défrayé à même le fonds Carrières et sablières.

6974-2021

6.5 TOPONYMIE - PROPOSITION D'UN NOM DE LAC

Considérant que la Commission de toponymie du Québec a reçu une demande pour nommer un lac dont les coordonnées géographiques sont 48°16'37''N/71°41'19''W, soit sur les terres publiques du Gouvernement;

Considérant que le nom proposé est Lac du Paradis;

Considérant que la Municipalité a une politique d'appellation des rues et des endroits publics de la Municipalité d'Hébertville;

Considérant que le nom de Paradis est le nom de famille d'un ancien maire de la Municipalité et qu'il est suggéré par la politique et par la Corporation de développement d'Hébertville;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De recommander de nommer le nom du lac Paradis au lieu de lac du paradis.

8. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. ÉRIC FRIOLET

Le conseiller M. Éric Friolet informe qu'il n'a assisté à aucune rencontre.

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

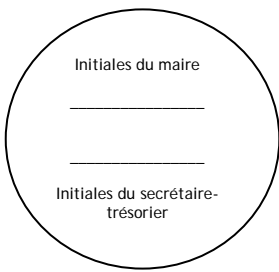
- Rencontre avec les citoyens pour le dossier de la rue Potvin Sud
- Foyer le Pionnier

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Rencontre avec les citoyens pour le dossier de la rue Potvin Sud
- Comité des travaux publics
- Comité des finances
- 5 à 7 de pour l'ouverture de l'école de musique l'Académie des porteurs de musique

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ



Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Entrevues pour le poste d'agent(e) adjoint(e) en loisirs, culture, tourisme et qualité de vie
- Rencontre pour projet domiciliaire au Mont Lac-Vert
- Commission des loisirs
- Rencontre avec les citoyens pour le dossier de la rue Potvin Sud

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Maison des jeunes la Zone
- Foyer le Pionnier
- Rencontre pour le projet domiciliaire au Mont Lac-Vert
- Commission des loisirs
- Rencontre avec les citoyens pour le dossier de la rue Potvin Sud
- Entrevues pour le poste d'agent(e) adjoint(e) en loisirs, culture, tourisme et qualité de vie

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres et aux activités suivantes :

- Rencontre avec les citoyens pour le dossier de la rue Potvin Sud
- Comité des travaux publics
- Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur Sud
- Popote roulante des cinq Cantons
- Havre Curé-Hébert

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Rencontre pour le poste à la direction générale
- Rencontre avec les citoyens pour le dossier de la rue Potvin Sud
- Rencontre avec la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Réunion régulière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Congrès des Villages Relais
- Différentes rencontres au bureau du maire
- Suivis de dossiers avec la direction générale

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 ACHAT D'UNE GRATTE POUR CAMION WESTERN

6975-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

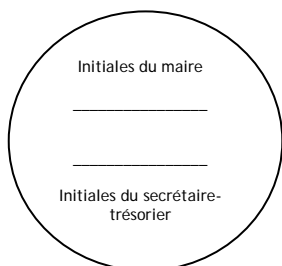
D'autoriser l'achat d'une gratte à sens unique de 12 pieds - TC-104 avec déflecteur pour le camion Western pour les travaux publics, avec pièces et accessoires, auprès de Robitaille Équipement Inc. selon la soumission datée du 24 août 2021 au montant de 11 828, 63 \$.

9.2 POSTE D'AGENT(E) ADJOINT(E) EN LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET QUALITÉ DE VIE - EMBAUCHE TEMPORAIRE

6976-2021

Considérant l'ouverture du poste et l'affichage interne et externe de l'offre d'emploi;

Considérant la recommandation du comité des ressources humaines;



Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'embaucher madame Érika Brisson sur une base temporaire selon les recommandations du Comité des ressources humaines à titre d'agente en loisirs, culture, tourisme et qualité de vie, poste temporaire, selon la classe d'emploi #6, échelon #1 pour une période d'essai de 6 mois selon les dispositions de la convention collective de travail des employés municipaux d'Hébertville.

10. LISTE DES COMPTES

10.1 LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

6977-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 855 528,14 \$.

10.2 LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

6978-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 42 030,04 \$.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Une citoyenne demande des spécifications au sujet du registre pour le règlement 538-2021 et les subventions gouvernementales déposées

Monsieur le maire donne les explications nécessaires

- Elle demande également si les membres du Conseil sont au courant que le siège social de la Promutuel à Hébertville fermera et quelles sont leurs intentions

Monsieur le maire explique qu'ils ont entendu parler de ce dossier

- Elle demande à qui appartient le Foyer le Pionnier

Monsieur le maire répond qu'il appartient au Centre intégré de santé et de services sociaux du Lac-Saint-Jean (CIUSSS)

- Un citoyen aimerait savoir où en est le dossier du Foyer le Pionnier

Monsieur le maire répond que le dossier avance

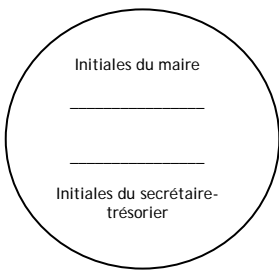
- Un citoyen aimerait avoir un suivi concernant le dossier de l'eau potable dans les rangs St-André et St-Isidore

Monsieur le maire donne les explications nécessaires

- Une citoyenne aimerait avoir des informations concernant une demande d'entretien des chemins pour le rang St-Charles

Monsieur le maire explique qu'un suivi sera fait dans les prochains jours

- Un citoyen aimerait avoir des spécifications sur les locations de salle



Monsieur le maire donne les explications

- Un citoyen aimerait savoir quand auront lieu les travaux de réfection du rang 2

Monsieur le maire mentionne que ces travaux sont prévus pour 2022

- Un citoyen aimerait que l'entretien des rangs Belle-Rivière, St-Léandre et St-Charles soit effectué

Monsieur le maire fera le suivi nécessaire

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h46.

MARC RICHARD
MAIRE

CAROLLE PERRON
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM